

RAPPORT N°1 : ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT

POINT SUR LA SITUATION DE L'ABATTOIR INTERCOMMUNAL

CHOIX DE SCÉNARIO

Le Cabinet Triesse-Gressard présentera le résultat de l'étude qu'il a réalisée (cf. PJ),

Monsieur le Vice-Président rappelle qu'Ambert Livradois Forez a recruté le cabinet Triesse Gressard pour réaliser une étude de développement de l'abattoir intercommunal afin de questionner l'environnement économique de l'outil, ses activités et son dimensionnement, dans le but de lui donner un nouvel élan.

Au cours de cette étude, les partenaires et usagers de l'abattoir ont été associés à l'occasion de plusieurs temps d'échanges :

- Début février, un comité des usagers a permis de partager les constats issus des entretiens et enquêtes réalisés par le bureau d'études. Chacun a pu exprimer son ressenti et ses besoins quant au développement de l'outil dans le futur.
- Fin février, un 1^{er} comité de pilotage, réunissant les partenaires a permis de partager le diagnostic et dégager les pistes à approfondir par le prestataire ;
- Mi -mars, 2 modèles économiques équilibrés ont été présentés au comité technique (partenaires et représentants des usagers) :
 - o un scénario « Services » avoisinant les 600 tonnes et développant de nouveaux services,
 - o un scénario « Volumes » atteignant les 1 200 tonnes sur la base d'une recherche de nouveaux apporteurs,

Ces modèles ont été illustrés par des exemples d'établissements similaires en France.

- Fin mars : un second comité de pilotage s'est réuni pour échanger sur ces 2 scénarios d'évolution. Il en ressort un consensus autour du scénario « Services ».

Quel que soit le scénario retenu parmi ceux proposés ci-dessus, des travaux sont indispensables à minima pour répondre aux mises en demeure des services de l'Etat.

Ils sont évalués de 450 000 à 600 000 € de travaux.

Il sera présenté ensuite aux membres du Conseil un point de situation portant sur :

- Les mouvements de personnel ;
- Les activités ;
- Les travaux de mise en conformité.

Concernant les travaux de mise en conformité, le bureau communautaire a fait le choix de lancer une consultation pour recruter un assistant à maîtrise d'ouvrage. L'attribution définitive du marché se fera sous deux conditions :

- l'orientation arrêtée le 5 mai par le Conseil
- le recrutement d'un directeur qui sera l'interlocuteur privilégié de l'AMO

Il sera enfin fait un point sur la situation financière et des perspectives à court terme d'ici le 31 décembre 2022.

Attendu les scénarios qui sont proposés à l'issue de l'étude réalisée ;

Attendu les engagements que nécessitent ces scénarios, tant en fonctionnement (rigueur de gestion), qu'en investissement ;

Attendu que quel que soit le choix des scénarios proposés dans l'étude, un objectif de stabilisation à l'horizon de 2026 est fixé et qu'il sera nécessaire de réaliser de nouveaux choix impliquant de nouveaux investissements, de consolidation de l'équipement existant ou de création d'un nouvel équipement, pour aller au-delà de 2040 ;

Attendu que le choix d'un des deux scénarios ne serait mis en œuvre qu'à l'issue du recrutement d'un directeur ;

Vu et entendu la situation financière et budgétaire,

M. le Président soumet trois options au Conseil de communauté :

- Option 1 : fermeture de l'établissement et étude des suites à donner
- Option 2 : développement du scénario service
- Option 3 : développement du scénario volume

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- de choisir l'une des trois options proposées ci-dessus.